CERCLE ROYAL GAULOIS ARTISTIQUE ET LITTERAIRE – 5 rue de la Loi, 1000 Bruxelles

Déjeuner-débat mensuel «Ville et société

Mardi 22 avril 2014

SCENARIOS POUR LA REGION DE BRUXELLES-CAPITALE

Le débat a été introduit par :

Dave SINARDET, politologue à la VUB et à l'Université St-Louis, et

Guy VANHENGEL, Ministre des finances de la Région de Bruxelles-Capitale.

EXPOSES.

Dave SINARDET a exposé les questions actuellement non prises en charge par la réforme de l'Etat, notamment : l'enseignement nécessaire a l'emploi, le transfert élargi de compétences locales mais à vocation régionale vers la Région, la synergie entre sociétés de transport public opérant sur le territoire de Bruxelles et entre ce territoire et sa périphérie, et la coordination des compétences fédérales et locales pour assurer la sécurité des citoyens.

La campagne électorale en cours a par ailleurs engendré une efflorescence de « modèles » réducteurs, tels l'alternative entre : le « modèle N-VA » et le « modèle PS ». Pour y voir plus clair dans les scénarios, Dave SINARDET a analysé les formules successivement proposées au cours de la longue crise gouvernementale. Les négociateurs ont jusqu'au bout souhaité maintenir un consensus entre niveaux de pouvoir (fédéral, régions, communautés), pour finalement y renoncer, car le programme N-VA (« Note du clarificateur ») était trop éloigné de celui des autres partis.

Les développements politiques actuellement prévisibles amèneront nécessairement selon l'orateur à l'abandon sine die du « modèle consensuel », et l'émergence de gouvernements communautaires et régionaux à majorités asymétriques et à programmes économiques et sociaux incompatibles, entrainant la formation d'un gouvernement fédéral minimaliste pour gérer les compétences restées fédérales.

Guy VANHENGEL, orateur antérieur au Cercle (http://www.ffue.org/?s=vanhengel), a par ailleurs analysé l'évolution économique et sociale de la Région, et le fonctionnement de ses structures institutionnelles dans un « Manuel pour Bruxelles » (ndebeule@vanhengel.irisnet.be), dont il a repris certains points dans son exposé. Il a expliqué les atouts économiques de la Région, prouvés par les faits mais non reconnus par l'opinion flamande. La valeur de la « marque » Brussels est à elle seule estimée à quelque 500 millions de \$, sans comparaison avec les « marques » Belgium et Flanders. Il se réjouit de l'adoption du sigle « be.brussels » linguistiquement neutre.

Les illustrations de son exposé sont accessibles sur http://www.ffue.org/wp-content/uploads/2014/02/2014_22avril_Cercle-gaulois_FR_Vanhengel.pdf.

DEBAT.

Le débat a porté notamment sur les points suivants :

- Fusions de communes : Dave Sinardet se réfère à l'expérience anversoise des districts et reconnait la faiblesse de leurs compétences, source de frustrations. Guy Vanhengel a démontré chiffres à l'appui que la dimension des communes bruxelloises correspond à celle des villes moyennes dans le pays et qu'il faut certes rogner leurs compétences urbanistiques à vocation régionale mais non les fusionner.
- Enseignement : le déficit actuel de places scolaires et le blocage récent des crédits par la Communauté flamande pour les écoles flamandes à Bruxelles, sous la pression de la N-VA, revient à refuser aux parents le droit de choisir l'école de leurs enfants. Ceci est contraire à la constitution et pourrait être contesté.
- Transferts. Le fait que Bruxelles attire les moins solvables, les plus solvables étant attirés par la périphérie, appelle une politique de vases communicants, qui peine à se mettre en place.
- Mobilité. Les différents réseaux bénéficient de financements pluriannuels pour leur développement. Encore faut-il que les correspondances entre les points d'arrêts des différents réseaux soient prises en charge dans le cadre de ces financements. La gare centrale par exemple est moyennement bien reliée au réseau de métro et pas du tout au réseau de trams. Or la liaison entre la gare centrale et le nouveau tram 71, qui aurait satisfait la demande des Bruxellois autant que des navetteurs, a été retirée du programme à la suite d'objections locales non fondées. Ce dernier est dès lors condamné à « aller de nulle part à nulle part ». Il est de même du nouveau tram 62, successeur du tram 58 qui reliait le centre de Bruxelles à Vilvoorde. Ce tram ne desservira pas Vilvorde, alors que les nouvelles lignes de tram De Lijn ne desserviront pas le centre de Bruxelles.

Pierre Laconte, Fondation pour l'environnement urbain.

Comptes rendus des débats mensuels accessibles sur http://www.ffue.org/?s=cercle